

Patrick Devedjian met son grain de sel dans la fusion SFR-Numericable

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a du mal à digérer l'échec de son plan fibre optique dans le département. Son président, le député **Patrick Devedjian**, vient d'alerter l'Autorité de la concurrence sur les **conséquences qui pourraient découler de la fusion entre SFR et Numericable...** sur la base de l'expérience vécue à travers la délégation de service public (DSP) THD Seine.

Celle-ci avait accordé en 2006 à Sequalum, et pour 25 ans, la concession de l'exploitation du réseau très haut débit en fibre optique « neutre » que l'entreprise s'engageait à déployer sur l'intégralité du département pour fin 2015 (soit plus de 820 000 prises FTTH). Un engagement que Sequalum est loin de pouvoir tenir avec à peine 113 000 prises déployées fin juillet 2014. Cette situation [pousse le Conseil général à rompre le contrat](#) qui le lie à l'opérateur de réseau. Une résiliation susceptible de « **freiner la concurrence** sur le marché grand public alors que le projet [...] ambitionnait de créer une infrastructure neutre et ouverte [...], favorable à la concurrence sur les services très haut débit », avertit le Conseil général dans son communiqué. Pour la petite histoire, rappelons que Sequalum est propriété de Numericable (à 95%) et SFR Collectivités (5%).

THD Seine perd de son attraction

D'où l'irruption de Patrick Devedjian dans le débat sur la fusion SFR et Numericable. Une fusion qui « **risque de porter un coup à la viabilité commerciale et financière des réseaux d'initiative publique** en réduisant le nombre de clients potentiels, et au développement de la fibre optique à l'abonné (FTTH), du fait de l'utilisation annoncée du réseau de cuivre de Numericable (FTTLA) par SFR », indique le département.

Au sein du département, l'arrêt du contrat Sequalum risque de réduire comme peau de chagrin le nombre de prises optiques à disposition de la DSP et mettre en péril son attractivité aux yeux des opérateurs privés susceptibles de déployer leurs services sur ce nouveau réseau quasiment fantôme.

Mêmes problématiques du côté des réseaux professionnels où, du fait là encore de la large couverture de l'infrastructure cuivre par Numericable sur la zone, la vente d'accès Internet très haut débit risque de se voir préemptée par l'entité Completel/SFR Business Team issue du nouvel ensemble SFR-Numericable. « **La disparition de THD Seine marquera un coup d'arrêt de l'ouverture à la concurrence sur ce segment** », insiste le Conseil général.

Faire capoter la fusion SFR-Numericable ?

De là à penser que Sequalum a volontairement organisé l'échec du projet fibre optique au profit de son actionnaire principal, tout en bénéficiant au passage d'une **subvention de 59 millions d'euros** (sur les 422 millions budgétisés du projet), il n'y a qu'un pas que Patrick Devedjian semble vouloir franchir. Sans oublier de le faire savoir à l'Autorité de la concurrence qui [examine actuellement le](#)

[dossier de la fusion](#). Dans l'espoir de la faire capoter?

Peut-être aurait-il été finalement plus judicieux de laisser au marché le déploiement de la fibre avec des opérateurs privés qui n'auraient pas manqué de marquer leur intérêt pour un département particulièrement peuplé. Les DSP étant généralement créées pour palier le manque d'appétences des acteurs privés pour les zones peu denses. Dans tous les cas, en voulant s'inscrire comme l'un des premiers départements français proposant du très haut débit optique à tous ses administrés, **les Hauts-de-Seine cumulent les retards dans le domaine**. Un comble pour le département réputé le plus riche de France.

Crédit photo : CG92/OLIVIER RAVOIRE

Lire également

[Fusion SFR-Numericable : l'Autorité de la concurrence veut approfondir la question](#)

[Sac de nœuds sur le déploiement de la fibre dans les Hauts-de-Seine](#)

[SFR-Numericable : l'ouverture du câble en discussions ?](#)